

**Zeitschrift:** Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire  
**Herausgeber:** [s.n.]  
**Band:** 7 (2000)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Religion et société en Europe : essai sur la sécularisation des sociétés européennes aux 19e et 20e siècles [René Remond] / Religion und Gesellschaft in Europa : von 1789 bis zur Gegenwart

**Autor:** Römer, Jonas

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 30.11.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

die vatikanischen Beschlüsse abgelehnt hatte. Waldsassen und Seligenthal sind keine Benediktinerklöster. (257) Der Prozess einer Ultramontanisierung der katholischen Kirche wird als ganzer nicht genügend berücksichtigt; zahlreiche Einzelphänomene hätten von dort her beleuchtet werden müssen.

*Klaus Unterburger (München)*

**RENE REMOND  
RELIGION ET SOCIÉTÉ EN EUROPE  
ESSAI SUR LA SÉCULARISATION  
DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES  
AUX 19<sup>E</sup> ET 20<sup>E</sup> SIÈCLES**

SEUIL, PARIS 1998, 314 P., FF 130.–

**RELIGION UND GESELLSCHAFT  
IN EUROPA  
VON 1789 BIS ZUR GEGENWART**

AUS DEM FRANZÖSISCHEN VON JOCHEN GRUBE,  
C. H. BECK, MÜNCHEN 2000, 304 S., FR. 54.–

La collection «Faire l'Europe» édite ses livres simultanément dans cinq langues européennes. La récente parution d'une traduction allemande est l'occasion de présenter l'excellente synthèse de René Rémond, parue en 1998, sur la sécularisation des sociétés européennes depuis 1789. L'ambition des éditeurs est de publier des textes clairs, et largement accessibles sur les principaux thèmes de l'histoire européenne. Dans le cas présent, ce pari est réussi.

D'emblée l'auteur précise qu'il n'a pas voulu écrire un livre d'histoire religieuse. Son champ d'observation se situe plutôt du côté des multiples relations entre les religions proprement dites et les sociétés politiques vouées à l'organisation de l'existence terrestre. Il essaie d'embrasser le phénomène religieux dans sa globalité, tout en se tenant à une acceptation restreinte du terme *religion*, défini

comme système de croyance à un Dieu personnel, proposant une voie de salut aux personnes, enseignant une dogmatique et ayant donné naissance à des communautés stables. Il ne s'intéresse par conséquent pas aux formes individuelles de croyance, ni aux organisations para-religieuses (Eglise de scientologie par exemple), ni aux grandes idéologies «séculières», bien que celles-ci partagent – comme il le dit lui-même – plus d'une caractéristique avec les religions établies. Enfin, ce ne sont pas non plus les rapports juridiques et institutionnels entre Etats et Eglises qu'il privilégie, mais les relations entre le fait religieux et la société civile.

La question sous-jacente qui guide René Rémond à travers son essai est la suivante: est-il possible de trouver un sens à l'histoire mouvementée et souvent discontinue de ces relations? Pour y répondre, il se propose de vérifier la pertinence d'un lieu commun de l'historiographie, celui de la sécularisation progressive des sociétés européennes depuis la Révolution française. Le terme *sécularisation* est choisi avec soin. En effet, *déchristianisation*, *laïcisation*, *déconfessionnalisation* et *désétablissement* désignent chacun des phénomènes distincts, plus ou moins connotés d'un pays ou d'une langue à l'autre, alors que *sécularisation*, d'un usage international, semble être plus approprié pour caractériser le mouvement dans son ensemble. Si «déreligionisation» n'était pas un néologisme imprononçable, il serait encore plus adéquat.

Le processus de sécularisation commence bien avant 1789, mais on ne contredira pas l'auteur qui affirme que c'est la Révolution qui ouvre une brèche dans une Europe encore largement confessionnelle, organisée selon le principe de la religion d'Etat. Rémond distingue deux étapes majeures: la rupture entre l'Eglise et l'Etat et la séparation de la religion



d'avec la société. La première, appelée ici âge libéral de la sécularisation, marque le passage de l'Etat confessionnel à la neutralité de l'Etat en matière religieuse, c'est-à-dire l'avènement de la société civile (état civil, mariage civil, école publique etc.). Dans certains pays le processus commence très tôt et va très loin, le cas le plus extrême étant la France qui devient, avec la loi de Séparation de 1905, une république entièrement laïque. Cependant, la plupart des pays suivent une voie moins radicale. La tradition régaliennne et les Eglises nationales ont encore de beaux jours devant elles, que ce soit dans les pays protestants (Angleterre, Scandinavie), catholiques (Espagne et Portugal) ou orthodoxes (Europe de l'Est). La «déreligionisation» de la société ou seconde étape du processus, à savoir la sécularisation des mœurs, la reconnaissance de la liberté religieuse par les Eglises et l'émancipation des communautés religieuses du pouvoir politique, est un phénomène qui touche essentiellement le 20e siècle et qui est loin d'être achevé.

Dans l'Europe de la fin du 20e siècle, des écarts sensibles dans les modalités d'organisation des rapports religion-société subsistent mais, selon l'auteur, ces différences seraient nettement moins prononcées qu'au début du siècle et ils auraient tendance à se réduire. Aujourd'hui les Etats admettent tous, du moins en principe, la séparation absolue entre les convictions religieuses personnelles et la citoyenneté. (291) De plus, la laïcité constitue un des éléments de l'entente entre les membres de l'Union européenne (293) et, en ce qui concerne les Eglises, celles-ci ont recouvré tout ou partie de l'autonomie dont elles s'étaient laissées déposséder. (241) Convient-il alors de parler de «modèle européen»? Dans le dernier chapitre du livre, qui fait office de conclusion, l'auteur répond par l'affirmative:

«[...] il y a bien aujourd'hui une façon, à la fois commune aux peuples européens et originale par rapport au reste de l'univers, de régler les rapports religion-société.»

L'auteur, c'est une grande qualité, prend la liberté de faire des rapprochements originaux, souvent pertinents, parfois étonnants. L'ultramontanisme, pour prendre cet exemple, aurait été «le pendant catholique de ce que les Eglises de la Réforme ont connu avec le piétisme, à cette différence près que [Rome] en a toujours contrôlé de près les expressions». (128) Aujourd'hui, poursuit-il, «ce grand élan de piété populaire» serait probablement le mouvement charismatique qui connaît depuis les années 1970 un succès certain dans le catholicisme. Plus loin, il compare la Question romaine, qui paraissait longtemps insoluble, au problème de Jérusalem, revendiquée par les Israéliens et les Palestiniens. «Dans l'un et dans l'autre cas s'ajoute à la revendication proprement politique une donnée d'ordre religieux qui rend plus improbable encore sa résolution amiable.» (144)

La Suisse – c'est moins étonnant – occupe une place marginale dans ce livre, ce que reflète la bibliographie sommaire classée par pays qui n'indique que deux ouvrages parus en 1984 (Peter Stadler et Rudolf Pfister). L'article sur les évêchés dans la Constitution – dont Rémond annonce la suppression pour 1998 – qui donne à la Confédération le droit de veto à l'érection de nouveaux évêchés en Suisse, est cité pour illustrer la permanence de la tradition régaliennne au 20e siècle en Europe. (117) L'article en question a cependant survécu à la révision de la Constitution de 1998, détail que l'auteur ne pouvait savoir lors de la parution du livre, mais qui n'a pas été rectifié dans la traduction par ailleurs soignée de Jochen Grube.

Faut-il s'étonner que la France occupe une place importante dans ce livre,

comme l'auteur le constate lui-même à la fin du volume? Admettant que l'exception française se réduit à la précocité de l'entrée en conflit avec le pouvoir religieux, il préfère parler d'une singularité catholique. Cette singularité réside dans l'institution pontificale qui confère à l'Église catholique romaine son unité et son universalité, alors que les autres confessions s'inscrivent toutes dans un cadre national. Ce raisonnement n'est pas sans fondement; rendons donc justice à un auteur qui, loin d'avoir fixé son regard sur l'Hexagone, est capable d'avoir une vision synthétique et de développer un sujet complexe dans la longue durée. Un ouvrage de vulgarisation dans le bon sens du terme, stimulant et digne d'un Académicien.

*Jonas Römer (Berne)*

**DAVIDE DOSI**  
**IL CATTOLICESIMO TICINESE**  
**E I FASCISMI**  
**LA CHIESA E IL PARTITO CONSERVATORE TICINESE NEL PERIODO TRA LE DUE GUERRE MONDIALI**  
 EDIZIONI UNIVERSITARIE, FRIBURGO (SVIZZERA) 1999,  
 254 P., FR. 39.–

L'histoire du Tessin dans l'Entre-deux-guerres a déjà fait l'objet de nombreux travaux, portant sur les relations avec l'Italie fasciste, sur la question de l'irrégentisme, sur le fascisme tessinois, sur la présence et le rôle des réfugiés antifascistes. Certains de ces travaux abordaient également le rôle de l'Église et des catholiques, sans en faire cependant leur objet d'étude prioritaire. C'est le mérite du riche mémoire de licence de Davide Tosi, présenté à l'Université de Fribourg, d'aborder pour la première fois directement cet objet de recherche. Pour ce faire,

l'auteur s'est appuyé notamment sur les archives du Diocèse de Lugano et sur celles du Parti conservateur-démocratique tessinois (PCDT), mais sa source principale est constituée par la presse, principalement le *Popolo e Libertà*, organe officiel du PCDT, et le *Giornale del Popolo*, fondé en 1926 à l'initiative de l'évêque Aurelio Bacciarini.

Le travail est structuré en deux parties: la première aborde l'attitude des catholiques tessinois face au fascisme italien dans les années 1920; la deuxième étudie leur position dans les années 1930 à l'égard des mouvements nés au Tessin sous l'influence des fronts d'Outre-Gotthard, voire du fascisme du colonel Fonjallaz. Le dernier chapitre analyse la position des catholiques face à la maçonnerie, le corporatisme et l'antisémitisme de marque allemande voire italienne (Lois raciales de 1938).

Deux axes de recherches principaux se dégagent, à notre avis, du travail de Dosi: le premier fait ressortir les positions souvent divergentes face au fascisme, entre le parti conservateur et son quotidien *Popolo e Libertà* d'une part, et l'Église et le *Giornale del Popolo* d'autre part. L'autre thématique porte sur le rôle d'un groupe de jeunes issus de la droite catholique, actif dès les années 1920, et qui animera dans les années 1930 les mouvements qui s'inspirent du frontisme et du fascisme.

Jusqu'à sa mort en 1932, Giuseppe Cattori est le chef incontesté des conservateurs-catholiques tessinois. En 1922, Cattori s'était allié avec le leader socialiste et ardent antifasciste Guglielmo Canevascini, ce qui avait permis aux deux partis minoritaires de mettre fin à la longue domination des libéraux-radicaux dans le gouvernement cantonal. Le tandem Cattori-Canevascini défend l'italianité du Tessin, tout en prônant une politique qui peut être qualifiée d'antifasciste,